

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 29 juillet 2011

2011/021

Date de convocation : 25.07.2011  
Nombre de membres en exercice : 08  
Nombre de membres présents : 07  
Nombre de procuration : 0  
Votes pour : 07  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET : Convention Présence Aude – Désignation d'un Interlocuteur Privilégié**

L'an deux mille onze le vingt neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents** : GAUVRIT JC – LUGA B – FAURE R – LOUVET M – CHIVA N – PIQUEMAL S – RICHOU D –

**Absents** : SANDRES M

Madame CHIVA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ERDF met en place une convention officialisant les rapports avec les communes.

En effet, les aléas climatiques ont montré la nécessité de travailler ensemble et en accord.

Afin de mieux faire connaître les dispositifs d'ERDF et d'identifier les synergies pour permettre la réalimentation des clients le plus rapidement possible, il est nécessaire de nommer un interlocuteur privilégié pour une meilleure dynamique d'accompagnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve cette convention,
- autorise Monsieur le Maire à la signer,
- désigne Monsieur LUGA Bernard en qualité d'interlocuteur privilégié ou « correspondant tempête ».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE LIMOUX LE

04 AOUT 2011

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous Préfecture le 04-08-11  
Et notification du 05-08-11

